Animateurs périscolaires à temps non complet (H/F) (permanent...

https://emploi.grandbesancon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1506&id_origin=0

Limite de candidature	31-12-2026
Mise à jour	10-09-2026
Référence	DEPARTEMENT EDUCATION
Service	VILLE DE BESANCON
Localisation	BESANCON
Contrat	Titulaire/lauréat de concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	G02 Animateur péri-scolaire (H/F)
Date de fin	31-12-2026
Filière	Filière animation
Catégorie	C
Cadre d'emploi	ADJOINT D'ANIMATION
Grade	Adjoint d'animation

Contexte et définition du poste

VILLE DE BESANCON

- Chef-lieu du département du Doubs
- 117 912 habitants

La Ville de Besançon recrute des animateurs périscolaires permanents et remplaçants (H/F) pour accompagner les enfants des écoles de la Ville le matin avant la classe, pendant la pause déjeuner, et en fin d'après-midi après la classe.

En tant qu'animateur périscolaire, vous participerez activement à l'épanouissement des enfants dans un environnement sécurisé et stimulant, en lien avec le Projet Éducatif Bisontin (PEB) de la Ville.

Les accueils périscolaires du midi et de l'après-midi sont déclarés en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) auprès de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport), garantissant un cadre sécurisé et conforme aux normes en vigueur.

Missions :

Sous la responsabilité du directeur d'accueil de loisirs multisite, vos missions incluront :

- **Assurer la sécurité et le bien-être des enfants :** Vous veillez à la sécurité physique, morale et affective des enfants, en appliquant les règles d'hygiène et en suivant les protocoles en vigueur.
- **Proposer des activités ludiques et variées :** En collaboration avec l'équipe, vous organisez un programme d'activités diversifié, adapté à l'âge et au rythme des enfants, en cohérence avec le projet pédagogique de l'accueil. Ces activités visent à stimuler la curiosité, développer l'épanouissement des enfants, encourager leur participation active à la vie collective et favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.
- **Assurer le lien avec les acteurs éducatifs et les parents :** Vous facilitez la transition entre le milieu familial et scolaire en établissant des relations avec les familles et les enseignants, pour favoriser l'accompagnement des enfants.
- **Travailler en équipe :** Vous participez activement aux réunions de l'équipe d'animation et développez des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet pédagogique, tout en entretenant des relations professionnelles de qualité avec les autres intervenants de l'école.

Vous êtes sensible à la question de l'inclusion ?

La Ville vous propose d'assurer l'accueil des enfants à besoins spécifiques sur le temps du midi. Vous interviendrez en soutien d'une équipe périscolaire et avec l'appui de la Mission Inclusion du Département de l'Éducation pour :

- **Favoriser l'autonomie de l'enfant** en lui permettant de participer pleinement et sereinement à la vie du groupe.
- **Adapter les activités et le rythme** en prenant en compte les besoins spécifiques de l'enfant.
- **Accompagner l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne** (habillage, repas, déplacement…).

Une expérience dans l'animation auprès d'enfants avec des besoins spécifiques est souhaitée, ainsi qu'une capacité d'écoute, d'adaptation et de bienveillance.

Si vous êtes intéressé(e), cochez la case « Mission inclusion » dans la fiche de candidature à joindre à votre dossier.

Types de postes à pourvoir

La Ville de Besançon recrute plusieurs profils d'animateurs périscolaires :

- **Animateurs périscolaires permanents :**

Affecté(e) à un accueil périscolaire, vous assurez le fonctionnement quotidien de cet accueil tout au long de l'année scolaire et renforcez le lien avec les enfants, les familles ainsi que les enseignants. Disponible sur un ou plusieurs créneaux fixes (matin, midi et/ou soir) pendant les quatre jours d'école ouvrés (lundi, mardi, jeudi, vendredi), vous apportez une présence stable au sein de l'équipe d'animation.

- **Contrat de travail :** CDD de 1 à 3 ans renouvelable
- **Quotité de temps de travail :** Temps partiel, avec un volume horaire fixe basé sur le ou les temps d'accueil choisis (matin, midi et/ou après-midi), jusqu'à 47,15% pour une présence sur les trois temps.
- **Rémunération :** Sur la base du SMIC horaire, annualisée avec maintien du salaire pendant les vacances scolaires.

- **Animateurs périscolaires remplaçants :**

Vous intervenez en renfort dans les accueils périscolaires de la Ville lors des absences temporaires d'animateurs

permanents. Vous communiquez vos disponibilités de manière hebdomadaires, et vous êtes affecté(e) en fonction des besoins du service dans un accueil périscolaire situé proche de votre domicile. Ce type de poste convient aux personnes ayant des disponibilités variables.

- **Contrat de travail :** CDD renouvelable à chaque période de vacances scolaires
- **Quotité de temps de travail :** Temps partiel, avec un volume horaire variable, ajusté selon vos disponibilités et les besoins du service sur les temps d'accueil périscolaire (matin, midi et/ou après-midi)
- **Rémunération :** Sur la base du SMIC horaire, en fonction des heures effectivement réalisées.

Profil recherché

Profil

- **Formation :** BAFA (ou équivalent) souhaité ; débutants acceptés si compétences et qualités avérées pour le poste d'animateur périscolaire.
- **Compétences :** Qualités relationnelles, autonomie, réactivité, capacité à encadrer un groupe d'enfants et à animer des activités variées. Rigueur, assiduité, capacité à travailler en équipe et à rendre compte à votre hiérarchie.
- **Aptitudes personnelles :** Disponibilité, écoute, capacité à prendre des initiatives, adaptabilité, sens de la communication

Conditions de travail

- **Lieu :** Écoles de Besançon ou locaux périscolaires dédiés.
- **Horaires :**
 - Le matin, amplitude horaire maximale de 7h25 à 8h25
 - Le midi, amplitude horaire maximale de 11h40 à 13h55
 - L'après-midi, amplitude horaire maximale de 16h10 à 18h05
 - Des temps de préparation et de réunion hebdomadaires sont également intégrés au contrat, avec des heures ajustées en fonction de la quotité de travail.

Avantages autres que salariaux

- **Prise en charge à hauteur de 75 % des frais de transport en commun**
- **La Ville offre la possibilité de financer la formation BAFA** pour les animateurs motivés souhaitant développer leurs compétences professionnelles
- **Prise en charge du repas de midi** pour les animateurs travaillant sur ce temps d'accueil.

Pièces requises :

- **1ère pièce à joindre :** CV
- **2ème pièce à joindre :** fiche candidature à télécharger en cliquant sur ce lien accompagnée du/des diplôme.s le cas échéant ; ceci en lieu et place de la lettre de motivation.

La direction concernée prendra contact avec les candidats en fonction des besoins de remplacement.

Contact :

- Au sein du Département Education - service ressources au 03.81.61.52.41 ou par mail : rh.education@besancon.fr